

CONSEIL DE FACULTE

Procès-verbal de la séance du 2 mai 2022

Ordre du jour

1. Informations du Doyen
2. Installation des nouveaux élus
3. Approbation du PV du conseil de faculté du 21 mars 2022
4. Maquettes et MECC
5. Renouvellement de DU
6. Relations internationales
 - Règlements Erasmus
 - Présentation de la convention de coopération avec la Sarre
 - Accords de coopération du cursus intégré franco-allemand du double diplôme « droit franco-allemand » (université de Freiburg)
 - Renouvellement du DU Etat de droit en Europe avec l'université de Sofia
7. Convention Crédit mutuel Assurances
 - Demande de subventions : Association AJIS pour le concours Jessup International Moot Court Compétition
8. Divers

Etaient présents :

Membres de droit et invités :

Madame Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU, doyen de la faculté de droit, de sciences politiques et de gestion

Monsieur Bruno TRESCHER, chargé de mission Patrimoine

Monsieur Nicolas KILGUS, vice doyen Relations publiques et insertion professionnelle

Monsieur Nicolas CHIFFLOT, vice doyen en charge des Masters droit

Madame Laure LANDSPURG, responsable administrative adjointe en charge de la scolarité

Madame Arlette LIGEY, responsable administrative

Madame Isabelle CARLE, responsable de l'Alinéa et de la bibliothèque de recherche juridique

Membres élus :

Collège A

Aude Bouveresse, Nicolas Chiffлот, Madame Peggy Ducoulombier, Monsieur Etienne Muller, Madame Ariane Perin-Dureau, Monsieur François Duquesne, Madame Bénédicte Girard, Monsieur Christophe Godlewski, Madame Céline Pauthier

Collège B

Madame Sabrina Mraouahi, Monsieur Louis de Fournoux la Chaze, Monsieur Thibault de Ravel d'Esclapon, Monsieur Christo Giannopoulos, Monsieur Yves Golder, Madame Magalie Nord-Wagner, Madame Julie Rondu, Madame Nathalie Rzepecki

Collège BIATSS

Madame Fabienne Seibert, Monsieur Nicolas Keller

Collège Usagers

Monsieur Selim AZZI, Madame Capucine BLANDET, Monsieur Arnaud GISSINGER, Monsieur Arnaud GISSINGER

Personnalités extérieures :

Monsieur Bruno HUCK, représentée par C LUTZ-SORG, Ordre des avocats
Monsieur Xavier FAESSEL, Tribunal administratif de Strasbourg
Monsieur Christian BRASSAC, Eurométropole de Strasbourg

Ayant donné procuration :

Collège B : Monsieur Alexandre Di Giacomo à Madame Sabrina Mraouahi
Personnalités extérieures : Monsieur Jeanneret, ordre des experts comptables à Monsieur Faessel Tribunal administratif
Usagers : Monsieur Lucas Gois à Madame Capucine Blandet

Etaient excusés :

Personnalités extérieures : Monsieur Ghera, tribunal judiciaire de Strasbourg

1. Informations du Doyen

Madame le Doyen ouvre la séance en indiquant que les travaux relatifs à l'auto-évaluation des formations ont été adressés à la présidence.

Elle annonce de nouvelles procédures concernant le dialogue stratégique remplaçant le dialogue de gestion relatif aux activités de la composante, qui sera présenté au conseil de faculté du 21 juin prochain.

Madame le Doyen aborde le sujet du déroulement des examens du second semestre et indique qu'un dispositif d'agents de sécurité avait été mis en place entre les deux tours de la présidentielle afin de garantir le bon déroulement des épreuves.

2. Installation des nouveaux élus

Madame le Doyen procède à l'installation des nouveaux élus au conseil de faculté des collèges A, B et Biatss.

3. Approbation du procès-verbal de la séance du 21 mars 2022

Les membres du conseil de faculté ont approuvé le procès-verbal :

- Ne participent pas au vote : 7
- Pour : 22

4. Maquette et MECC

- Présentation par Madame Ariane Perin-Dureau :

Parcours de licence : en 2018, les trois blocs Droit privé, Droit public et Histoire du droit ont permis aux étudiants un socle solide de connaissances des principes généraux et de valeurs humaines, évitant une spécialisation dès la licence. Ces enseignements sont suivis sur les trois années. De nouveaux éléments correspondant à des ajustements semblaient cependant nécessaires :

- La mise en place de la sélection en master 1 avec cette année un calendrier anticipé
- Les étudiants ne disposent pas du semestre 6
- Evolution permettant une coloration du parcours des étudiants
- Déséquilibre des matières avec auparavant au semestre 5, deux matières de droit public et au semestre 6, 4 matières de droit public.

Le choix a été de remonter la matière « libertés publiques » du semestre 6 au semestre 5. Il manquait dans l'offre de formation le droit de la fonction publique, qui peut être créé à la suite de la fusion des deux amphithéâtres. Enfin, ce toilettage a permis l'alignement des coefficients et des ECTS.

- Présentation par Monsieur Louis de Fournoux la Chaze :

Parcours de licence Droits européens : intégration des étudiants de CPES en deuxième année de licence (géré par le lycée Kleber). L'université a obtenu des financements pour de nouveaux enseignements : création de cours en anglais, ouvert également aux étudiants Erasmus. Cette évolution permet d'améliorer notre offre de formation à l'international. Trois cours en anglais sont créés au semestre 1 : droit institutionnel de l'union européenne, grands systèmes juridiques, droit et actions de l'Union européenne.

En troisième année de licence, le droit pénal allemand bascule de la licence 2 à la licence 3. Dans le cadre de la convention avec la Sarre, le droit allemand des biens et le droit allemand des sûretés sont financés par la Sarre au semestre 6.

- Présentation par Madame Céline Pauthier :

Parcours LSPS : ouverture de la troisième année de licence

La maquette comprend des enseignements de santé, permet aux étudiants d'accéder à la licence Santé. Cette maquette est identique à celle de droit avec l'ajout d'une matière de droit dans chaque semestre. Un recrutement de deux enseignants a été réalisé et l'attribution d'heures complémentaires.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité moins une abstention.

- Présentation des masters par Monsieur Nicolas Chiffлот :

Pour 27 parcours de master et pour la LP Notariat, les maquettes ont été modifiées à coût constant, un argumentaire a été transmis aux membres du conseil de faculté. Ces modifications sont justifiées par un choix de matières plus cohérents au parcours en master 1 (la structure des UE reste commune à tous les M1, sauf pour l'histoire du droit, le droit social et les deux parcours science des données), et des modifications d'intitulés ou de répartition du volume horaire en M2. Ces évolutions sont en effet issues en partie des conseils de perfectionnement.

Monsieur Chiffлот rappelle le souci constant d'adapter l'offre de formations au niveau académique et pédagogique.

Aussi, les responsables de la mention droit international (Mme Hamman et M. Fulli-Lemaire) souhaitent renommer les deux parcours de la mention (difficulté de visibilité et d'identification des parcours).

Droit international devient droit international public et droit transnational devient droit international privé.

L'argumentaire sur ce point fait également partie des documents mis à disposition des membres du conseil de faculté.

26 parcours ne souhaitent pas de modification de maquette.

Concernant les **MECC**, nous avons 13 parcours de Masters qui modifient soit les règles de la formation, soit les modalités de contrôle.

La présentation des modalités de contrôle est commune dans tous les parcours de masters.

Les évolutions présentées au conseil de faculté sont "habituelles" en terme de volume.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité.

5. Renouvellement des diplômes universitaires

Madame le Doyen présente les propositions de renouvellement pour les DU suivants :

- CEIFAC
- DJCE
- DU EJP
- DU Etat de droit

Il n'y a pas de modification par rapport aux dispositions antérieures.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité ces renouvellements.

6. Relations internationales

Madame Peggy Ducoulombier présente les règlements Erasmus avec les modalités de contrôle des connaissances ajustées pour les entrants ainsi qu'une présentation en direction des étudiants pour le dispositif Emobility. Des enseignements libres pouvant être suivis dans une université partenaire.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité cette proposition.

Présentation de la convention de coopération avec la Sarre : il s'agit d'une évolution majeure des doubles-diplômes. Un vote électronique sera proposé en ce sens car toutes les informations ne sont pas encore connues à ce jour. Des évolutions sont envisagées sur les matières en droit public, le renforcement du droit allemand, la réduction du nombre d'heures en droit financier et en histoire du droit.

Présentation de l'accord de coopération du cursus intégré franco-allemand du double diplôme « droit franco-allemand » - Université de Freiburg ; par Madame Catherine Haguenau-Moizard : il s'agit du renouvellement de la convention relative au master. Madame Haguenau-Moizard rappelle que les étudiants suivent en parallèle le DU de terminologie anglaise et peuvent bénéficier d'une bourse de 300 euros. La faculté perçoit des crédits pour les frais de gestion. Madame Haguenau-Moizard remercie les enseignants qui s'investissent dans ce parcours.

Madame le Doyen rappelle que cette coopération œuvre grandement aux relations avec l'Allemagne.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité cette proposition.

Renouvellement du DU Etat de droit : présenté par Madame Peggy Ducoulombier

Ce diplôme pourrait bénéficier du Fonds démocratie qui permettra de réaliser une école d'été sur l'Etat de droit en Europe en collaboration avec l'association Plaider les droits de l'Homme. Ce fonds pourrait permettre également de développer des partenariats avec d'autres états européens.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité cette proposition.

7. Convention Crédit Mutuel Assurances

Monsieur Nicolas Kilgus présente la convention de partenariat entre la faculté et le Crédit Mutuel Assurances. Cette institution a souhaité l'officialisation du partenariat existant notamment sa présence au forum des métiers, les relations avec les responsables de parcours de masters et la diffusion des offres d'emploi sur le site de la faculté. Monsieur Lutz-Sorg demande s'il y a une contrepartie particulière dans le souhait d'établir une convention. Monsieur Kilgus indique qu'il s'agit ici d'officialiser un partenariat existant, des étudiants bénéficiaient déjà d'un accueil en stage. Monsieur de Ravel d'Esclapon précise que le partenariat est d'une année.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité cette proposition.

8. Demandes de subventions

- **Demande d'une subvention présentée par l'association AJIS pour le concours Jessup international Moot court compétition**

Afin de rendre possible leur participation, les étudiants sollicitent l'octroi d'une subvention d'un montant de **581,24 Euros** auprès du Conseil de Faculté.

Ce point avait été reporté à cette séance, l'association n'ayant pas finalisé son dossier administratif. Depuis, l'association a régularisé sa situation et a présenté ses excuses au conseil de faculté.

Les membres du conseil de faculté ont approuvé à l'unanimité pour l'octroi de cette subvention.

9. Divers

La faculté poursuit ses relations avec ses partenaires – avocats, notaires, huissiers, experts-comptables et commissaires aux comptes – dans le cadre des bourses d'études. Celles-ci sont attribuées à des étudiants grâce à la Fondation de l'université de Strasbourg et une commission ad hoc présidée par Madame Fauth, vice-présidente. Elles visent à soutenir leur cursus académique. Madame le Doyen précise que la faculté ne gère pas les fonds et ne connaît donc pas l'identité des étudiants.

Elle rappelle qu'en septembre 2021, une attribution de bourses, unique en France, a été réalisée grâce au soutien du Barreau, de la Chambre des Notaires et de la Chambre des huissiers. Dans le prolongement de cette initiative, le Bâtonnier Huck et Monsieur le Vice-Bâtonnier Conein ont proposé une réunion réunissant tous les partenaires pour promouvoir ces bourses d'études. Celle-ci devrait avoir lieu en septembre prochain. Madame le Doyen exprime sa gratitude.

Le 25 avril dernier, Madame le Doyen a rencontré le conseil de l'Ordre au sujet de la convention de partenariat relative au diplôme de master Cyberjustice, qui a permis le renouvellement de ce partenariat jusqu'en 2028.

Maître Lutz-Sorg souligne les excellentes relations entre le Barreau et la faculté de droit de Strasbourg.

Madame Carle informe les membres du conseil que le déménagement de la bibliothèque a démarré et se poursuivra jusqu'au 30 mai. Les étudiants peuvent bénéficier des services de bibliothèque de l'Alinéa.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 11h30.

Le Doyen,

Jeanne-Marie TUFFERY-ANDRIEU